



meylan

Une ambition
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Conseil municipal
28 septembre 2020**

c'est **votre**
**rendez-vous
citoyen**



ACCESSIBLE

Pour les personnes
malentendantes

•
Pour tous, séance en direct
puis en ligne sur
YouTube, meylan.fr
et Facebook





meylan

Une ambition
partagée

1re partie
délibérations
techniques





DEMOCRATIE



ÉCOLOGIE



SOLIDARITÉ



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- **Accueil**
- **Déclaration de huis-clos**
- **Approbation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil municipal**
- **Désignation du secrétaire de séance**



ETABLISSEMENT DE LA LISTE DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS EN VUE DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (Délibération n°2020-09-28-1)

OBJECTIFS

- Fournir une liste de 32 contribuables meylanais dans laquelle la Direction Départementale des Finances Publiques choisira les 8 membres titulaires et 8 suppléants qui siégeront dans la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) (8 titulaires + 8 suppléants parmi les contribuables meylanais)
- Rôle de la CCID donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitations recensées par l'administration fiscale



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DECISION SOUMISE AU VOTE

Etablissement d'une liste de 32 noms de contribuables meylanais qui sera transmise à la DGFIP, en charge de constituer la CCID



OBJECTIFS

- Désigner un interlocuteur privilégié pour :
 - Informer les citoyens
 - Promouvoir les métiers de la défense
 - Sensibiliser au devoir de mémoire
 - Organiser des événements
- Renforcer l'implication des citoyens dans les affaires de défense



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DECISION SOUMISE AU VOTE

Désignation de Sylvie CHARLETY comme Correspondant Défense



ELECTION DU MEMBRE REMPLAÇANT DE MADAME SABINE SAINTE-ROSE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (Délibération n°2020-09-28-4)

OBJECTIFS

- Mettre en conformité de la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) suite à la démission de Sabine Sainte-Rose



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DECISION SOUMISE AU VOTE

Désignation de Marien BRAULT comme remplaçant de Sabine SAINTE-ROSE au conseil d'administration du CCAS



OBJECTIFS

- Mettre en conformité la composition de la commission « Solidarités » suite à la démission de Sabine Sainte-Rose



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



DECISION SOUMISE AU VOTE

Désignation de Marien BRAULT comme remplaçant de Sabine
SAINTE-ROSE au sein de la commission « Solidarités »



OBJECTIFS

- Représenter la Ville de Meylan au sein du conseil d'administration de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DECISION SOUMISE AU VOTE

Désignation de Jean-Baptiste CAILLET comme représentant de la commune au conseil d'administration de la SPL ALEC



OBJECTIFS

- Adapter les besoins de la collectivité en matière de ressources humaines



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux ressources



DECISION SOUMISE AU VOTE

Création de 66 postes permanents

Suppression de 78 postes permanents

Validation du nouveau tableau des effectifs



OBJECTIFS

- Rectifier les anomalies de la répartition de l'enveloppe indemnitaire des élus



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux ressources



DECISION SOUMISE AU VOTE

Modification de la répartition des indemnités de fonction des élus



OBJECTIFS

- Recruter des personnes éligibles aux contrats d'apprentissage et leur permettre de mettre en pratique leurs connaissances théoriques acquises au sein de la collectivité
- Avoir une vision globale et stratégique de la politique RH en matière de formation des apprentis



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux ressources



DECISION SOUMISE AU VOTE

Recrutement, pour l'année 2020-2021, de 3 apprentis au pôle Espaces Extérieurs, d'1 apprenti au pôle Péri-scolaire et d'1 apprenti au pôle Environnement & Développement Durable



OBJECTIFS

- Répondre aux besoins des secteurs qui connaissent un turn-over et un taux d'absentéisme important (périscolaire, petite enfance, ATSEM, restauration scolaire, entretien...) en prolongeant un partenariat avec les associations AGI et ADEF débuté l'année dernière qui permet une mise à disposition rapide d'agents



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux ressources

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention avec les associations AGI et ADEF



OBJECTIFS

- Admettre l'impossibilité de recouvrer des recettes à hauteur de 2547,17€ qui auraient dû être perçues entre 2010 et 2018, compte tenu de l'insolvabilité des débiteurs



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire



DECISION SOUMISE AU VOTE

Admission en non-valeur de créances d'un montant total de 2 547,17€



CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE DE TROTINETTES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

(Délibération n°2020-09-28-20)

OBJECTIFS

- Formaliser par une Charte les engagements respectifs des partenaires publics (dont la Métropole, qui a souhaité mettre en œuvre un service de trottinettes et vélos en libre-service, et les communes concernées, dont Meylan fait partie (secteur Inovallée) et les sociétés en charge du déploiement de ces modes de transport



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la charte



OBJECTIFS

- Adhérer au syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional (PNR) de Chartreuse
- Devenir membre du Conseil Syndical pour contribuer à :
 - La cohérence du territoire du PNR
 - La coordination des actions de protection du PNR
 - La mise en valeur du territoire du PNR
 - La gestion d'animations et de développement sur le territoire du PNR



Marie-Odile NOVELLI

Adjointe déléguée à la transition écologique, à la pollution et aux parcs de la commune



DECISION SOUMISE AU VOTE

**Adhésion et versement de la cotisation annuelle
d'un montant de 8 051€**



OBJECTIFS

- Lutter contre la prolifération des moustiques en renouvelant et pérennisant les actions curatives et préventives de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication (EIRAD)



Marie-Odile NOVELLI

Adjointe déléguée à la transition écologique, à la pollution et aux parcs de la commune

DECISION SOUMISE AU VOTE

Renouvellement de l'adhésion à l'EIRAD

Versement de la participation financière d'un montant de 16 135€



SOLIDARITE

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUR PROJET À L'ASSOCIATION « BASKET CLUB LA TRONCHE MEYLAN » (Délibération n°2020-09-28-23)

OBJECTIFS

- Contribuer aux frais exceptionnels liés à la montée en Ligue 2 féminine du Basket Club La Tronche-Meylan



Ilyès Pourret

Conseiller municipal délégué au sport



DECISION SOUMISE AU VOTE

Versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000€



OBJECTIFS

- Mettre à disposition des associations de la commune, sur demande et à titre gracieux, un véhicule de type minibus pour le transport d'adhérents dans le cadre des activités associatives



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance et aux associations

DECISION SOUMISE AU VOTE

Etablissement d'une convention-type encadrant les conditions de prêt et autorisation faite au Maire de la signer dans ce cadre



SOLIDARITE

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN GRENOBLE-VALENCE POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIER D'ART SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 (Délibération n°2020-09-28-26)

OBJECTIFS

- Favoriser l'initiation des enfants et des jeunes à la création artistique en renouvelant le partenariat établi avec l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Grenoble Valence et l'organisation d'ateliers d'arts plastiques à Meylan pour les enfants de 6 à 8 ans.



Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de partenariat

Signature de l'annexe relative à la mise à disposition des locaux



meylan

Une ambition
partagée

2e partie
délibérations
présentation
détaillée





SOLIDARITE

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE JAZZ CLUB GRENOBLE DANS LE CADRE DE LA 16^{ÈME} ÉDITION DU GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE JAZZ FESTIVAL (Délibération n°2020-09-28-27)

OBJECTIFS

- Avoir une programmation diversifiée au sein des équipements culturels de la Ville, en particulier à la Maison de la Musique (MMM), afin d'accroître leur rayonnement auprès d'un public métropolitain
- Etablir un partenariat avec le Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival 2020 pour 2 concerts le 14 octobre, en mettant à disposition l'auditorium de la MMM ainsi que le personnel technique nécessaire, en assumant le cachet des artistes et en contribuant au plan de communication à hauteur de 800€.



Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité



DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de partenariat



OBJECTIFS

- Rendre gratuit l'accès à la lecture publique pour l'ensemble des usagers sans condition tarifaire ou de résidence dans le but de :
 - Contribuer à la diffusion de la connaissance
 - Favoriser l'épanouissement individuel et collectif



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance et aux associations

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption et mise en application du nouveau règlement intérieur actant la gratuité des bibliothèques



OBJECTIFS

- Rendre effective la délibération précédente actant de la gratuité des bibliothèques pour tous les usagers en abrogeant la délibération de février 2020 et établissant une nouvelle liste de tarifs communaux, en supprimant les tarifs pour les abonnements et les animations et adoptant de nouveaux tarifs pour la non-restitution de documents empruntés et pour les cartes perdues



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

DECISION SOUMISE AU VOTE

Abrogation de la précédente délibération tarifaire et établissement de la liste des tarifs communaux actualisée



RÉVISION DE LA TARIFICATION DES SERVICES COMMUNAUX (HORS TARIFICATION AU QUOTIENT FAMILIAL) (Délibération n°2020-09-28-6)

Public	Tarification actuelle	Nouvelle tarification
Moins de 18 ans, collégiens et lycéens scolarisés sur Meylan	Gratuit	Gratuit
18-25 ans et étudiants, demandeurs d'emploi	5,10 €	Gratuit
Meylanais adulte	10,30 €	Gratuit
Extérieur adulte	25,70 €	Gratuit
Groupe meylanais - classes, foyers d'accueil d'enfants et d'adultes handicapés, centre de loisirs	Gratuit	Gratuit
Groupe extérieur - classes, foyers d'accueil d'enfants et d'adultes handicapés, centre de loisirs	25,70 €	Gratuit
Amende de retard dans la restitution du document emprunté	6,20 €	<i>En cas de non-restitution</i> 10,00€ (+ remboursement du document)
Carte perdue	3,20€	5,00€

=> impact sur le budget de la ville : environ **22.000€ /an**



OBJECTIFS

- Finaliser juridiquement le transfert de la propriété du local économique hébergeant la pépinière d'entreprises Tarmac à la Métropole, délibéré le 24 mai 2019 par le Conseil métropolitain dans le cadre du transfert de la compétence « Développement économique ».



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation et mise en œuvre du transfert de propriété

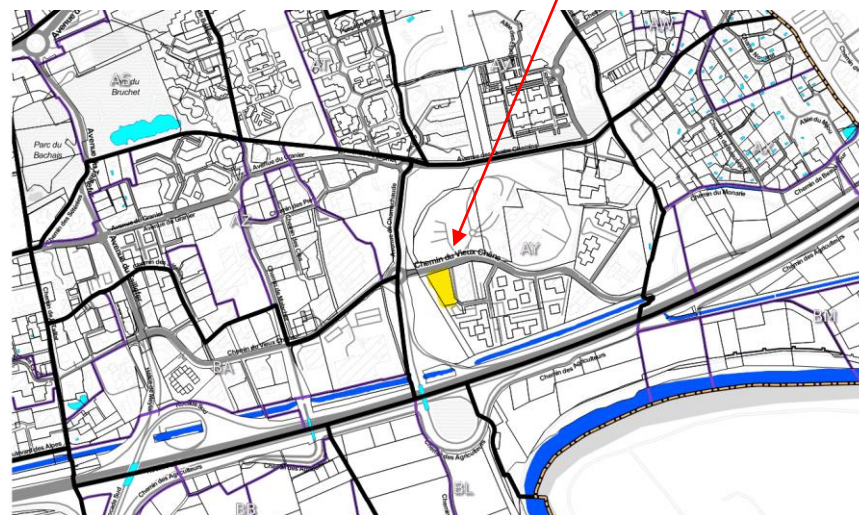


TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ À GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE D'UN LOCAL ÉCONOMIQUE (29 CHEMIN DU VIEUX CHÊNE) – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE À SIGNER L'ACTE DE TRANSFERT (Délibération n°2020-09-28-13)

- Bâtiment acquis en 2013 par la commune, dont la gestion a été confiée à la SPL Inovaction au travers d'un bail emphytéotique administratif (BEA) de 20 ans
- S'agissant d'une mise à disposition dans le cadre d'un transfert de compétences, le transfert de propriété n'entraîne **aucun impact financier / budgétaire** pour la commune



29 chemin du Vieux Chêne





OBJECTIFS

- Soutenir les commerces particulièrement touchés par la crise sanitaire liée au COVID-19 en exonérant exceptionnellement les enseignes d'une superficie inférieure ou égale à 12m² de Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux ressources

DECISION SOUMISE AU VOTE

Exonération totale pour les enseignes inférieures ou égales à 12m²
Modification des tarifs de la TLPE pour 2021



OBJECTIFS

- Soutenir les commerçants de proximité locataires de la Ville en les exonérant de loyer au second trimestre 2020 suite aux fermetures imposées dans le cadre de l'épidémie de Covid-19



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux ressources

DECISION SOUMISE AU VOTE

**Remises gracieuses accordées pour les loyers commerciaux du 2^{ème}
trimestre 2020**

Inscription des crédits correspondants au budget Ville 2020



OBJECTIFS

- Avoir un représentant de la majorité du Conseil municipal meylanais dans chaque commission thématique de Grenoble-Alpes Métropole



DECISION AMENDEE SOUMISE AU VOTE

Désignations de

- Christel REFOUR dans la Commission Cohésion sociale et territoriale;
- Antoine JAMMES dans la Commission Services publics de proximité ;
 - Marie-Odile NOVELLI dans la Commission Territoires en transition ;
- Pierre GUERIN dans la Commission Développement et Attractivité ; et
 - Aude DUBRULLE dans la Commission Ressources



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



OBJECTIFS

- Formaliser la préemption d'un bien 4 allée de la Piat constitué d'une maison d'habitation et du terrain à bâtir adjoignant, afin de réaliser une opération d'aménagement visant à la réalisation de logements et contribuer à la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat et l'atteinte des objectifs de réalisation de logements sociaux fixés par les lois SRU et Duflot.



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie,
à la mobilité, aux ERPC et au projet d'éco-quartier

DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation et signature de la convention d'opération entre la commune de Meylan, l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné et Grenoble-Alpes Métropole déterminant le montage financier, le cadre juridique, le programme et le planning des travaux

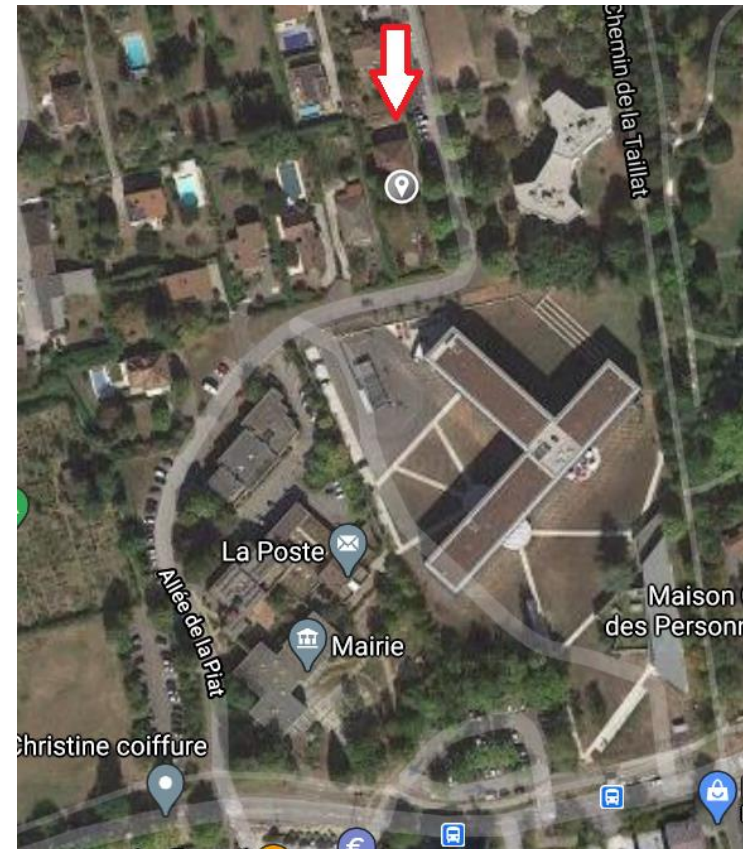


CONVENTION D'OPÉRATION ENTRE L'EPFL DU DAUPHINÉ, GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE ET LA COMMUNE DE MEYLAN – 4 ALLÉE DE LA PIAT (AK N°74) (Délibération n°2020-09-28-15)

- Tènement immobilier comprenant une maison d'habitation avec terrain préempté par l'EPFL
- Superficie totale de 1327 m².
- Objectif fixé dans la préemption : réalisation d'environ 1000m² de surface de plancher dédiés au logement, dont environ une quinzaine de logements locatifs sociaux.

La commune souhaite :

- intégrer une part de **logements en accession sociale** ;
- **intégrer le projet au tissu pavillonnaire environnant** en veillant à la hauteur et en travaillant l'intégration architecturale ;
- développer la **concertation avec les riverains**.





OBJECTIFS

- Formaliser la préemption des parcelles constituant l'ancien site de la Faculté de Pharmacie afin de réaliser une opération d'aménagement visant à la réalisation de logements et contribuer à la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat et l'atteinte des objectifs de réalisation de logements sociaux fixés par les lois SRU et Duflot (opération mixte d'environ 15 500 m² de surface de plancher, dont environ 45 % à finalité sociale)



DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation et signature de la convention d'opération entre la commune de Meylan, l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné et Grenoble-Alpes Métropole déterminant le montage financier, le cadre juridique, le programme et le planning des travaux



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier



Rappel

Site est inscrit dans un **Périmètre d'Attente d'un projet d'Aménagement (PAPA)**. Objectifs :

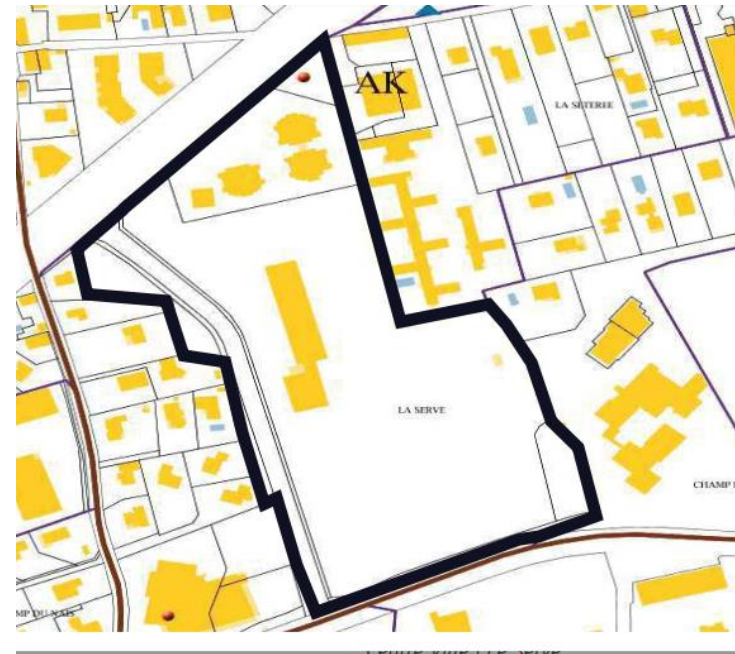
- Aménager l'ensemble de manière cohérente (desserte, armature des espaces publics et insertion paysagère) ;
- Etudier les formes urbaines pour associer qualité de vie urbaine, environnementale et optimisation du foncier ;
- Envisager la stratégie foncière et opérationnelle à mettre en œuvre ;
- Protéger le potentiel de renouvellement urbain dans cette attente.



CONVENTION D'OPÉRATION ENTRE L'EPFL DU DAUPHINÉ, GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE ET LA COMMUNE DE MEYLAN – LA SERVE

(Délibération n°2020-09-28-17)

- Site d'environ 4 Ha
- Prévision de 15 500 m² de surface de plancher :
 - 35% dédiés au logement locatif social (PLUS et PLAi)
 - 10% dédiés à l'accèsion sociale via l'Office Foncier Solidaire
- Opération après la finalisation de l'opération PLM, soit après 2023
- Résidence Ariane, au nord-est du tènement, acquise par ACTIS pour être réhabilitée et relouée en tant que logement locatif social (77 logements).





TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU GYMNASÉ JULES-FLANDRIN ET DE L'ASSIETTE FONCIÈRE JULES-FLANDRIN AU PROFIT DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE (Délibération n°2020-09-28-16)

OBJECTIFS

- Anticiper la dissolution du Syndicat Intercommunal des Etablissements d'Enseignement Secondaire et Technique du canton de Meylan et Saint-Ismier (SIEST) en confiant la propriété et la gestion du gymnase Jules-Flandrin au Département de l'Isère, ainsi que l'assiette foncière du collège



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DECISION SOUMISE AU VOTE

**Transfert de la propriété et de la gestion du gymnase au Département
Transfert de l'assiette foncière du collège au Département**



OBJECTIFS

- Moderniser l'éclairage public au service de la transition écologique et énergétique
- Contribuer de manière volontaire au Schéma Directeur d'Aménagement Lumière adopté par la Métropole en février 2020, qui vise à poser des principes d'éclairage et une identité nocturne harmonisée, propre à chaque territoire composant la métropole.



Marie-Odile NOVELLI

Adjointe déléguée à la transition écologique, à la pollution et aux parcs de la commune

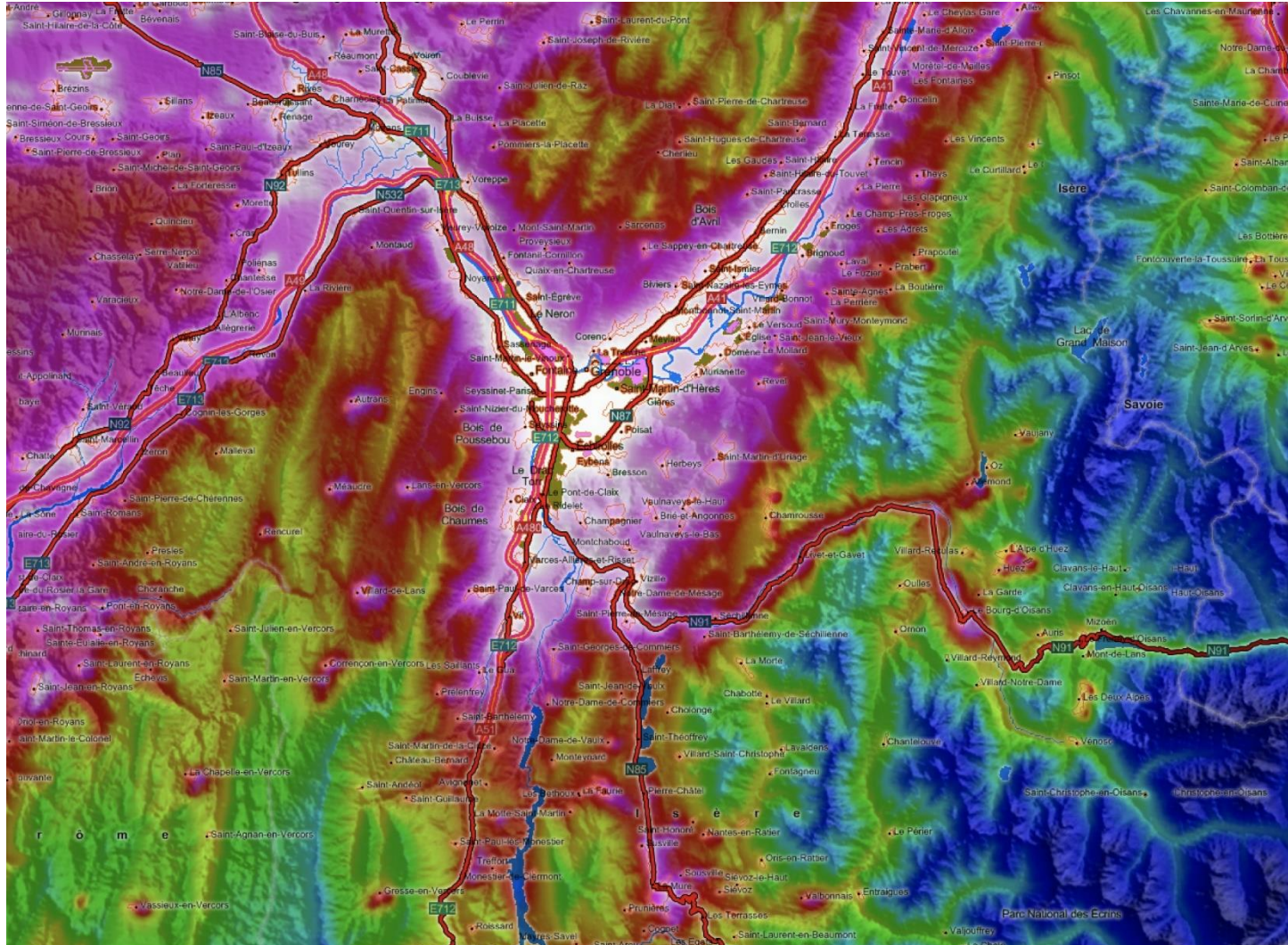
DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la chartre



ÉCOLOGIE

CHARTRE ENGAGEMENT LUMIÈRE (Délibération n°2020-09-28-18)





OBJECTIFS

- Participer à un appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et la Banque des Territoires ayant pour objet d'accompagner les collectivités retenues (études, support méthodologique...)
- Réaliser, dans le cadre d'un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE), une programmation pluriannuelle d'investissement de travaux d'efficacité énergétique sur ses bâtiments



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal et au centre technique

DECISION SOUMISE AU VOTE

Formalisation du souhait de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt et réalisant, dans le cadre d'un schéma directeur immobilier et énergétique

Désignation de l'élu référent : Mathieu COLLET



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

QUESTIONS DIVERSES



meylan

Une ambition
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Rendez-vous
le 2 novembre 2020 !
Heure citoyenne**
**Projet Cœur
de Ville**

